



**LES CAHIERS DU C.R.I.W.E.**

Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole

Rue Surlet 20 — 4020 LIEGE — Bressoux

Tél: 04/342 69 97 — e-mail: ucw@skynet.be



# Le Wallon langue de la Wallonie



Avec le soutien de la Région Wallonne, de la Communauté Française Wallonie — Bruxelles, de Liège Province Culture et de l'Union Culturelle Wallonne.

RÉGION WALLONNE

Je peux dire que j'ai deux parlars maternels : le français d'abord et la langue d'oc. J'ai presque totalement oublié le grec ancien, mais pas le latin, qui, pour moi, reste le « germen » de mes deux langues vivantes. Je vis dans le sentiment d'une communauté de langage qui s'étend à la fois dans l'espace et dans la durée, de Catalogne au Piémont, à travers toute la France, et du parler roman à notre parler d'aujourd'hui. C'est pour cela que je suis attaché au Félibrige, héritier d'une glorieuse famille.

Je redis donc, et je redirai, que le bilinguisme est, pour moi, la première condition de tout humanisme vivant. Je crois même qu'il faut, parfois, ne pas craindre de pousser dans la marge des langages, sur la frange inorganique des grands parlars. C'est la connaissance du dialectal qui peut nous ouvrir le mieux à la compréhension du classique car, le classique vivant, c'est le dialectal devenu chef-d'œuvre.

*Devenir ce qu'on est.*

André CHAMSON,  
Membre de l'Académie française,  
Majoral du Félibrige.

LE COQ HARDY — emblème de la  
Wallonie (Musée de la Vie wallonne  
-Liège)



## Avant-propos

Qu'est-ce que le wallon ?

D'où vient-il ?

Comment s'est-il développé jusqu'à nos jours ?

Quel est son rôle à côté du français ?

A quel destin est-il promis ?

Autant de questions que posent souvent des Wallons curieux de leur identité culturelle. On peut s'en étonner dans la mesure où il existe sur le sujet une abondante littérature, à laquelle on est vite tenté de renvoyer les intéressés. Mais, à la réflexion, l'abondance même de cette littérature, dont le caractère technique rend parfois la lecture difficile, risque fort de les décourager.

C'est à leur seule intention que nous avons écrit ce petit exposé, auquel nous annexons une bibliographie sommaire destinée à orienter des recherches plus poussées.

Il ne faut pas perdre de vue que la schématisation imposée par un premier éclairage comporte un certain danger, celui de masquer la complexité des problèmes et la précarité de bien des solutions. Il convient donc d'y insister : dans ces quelques pages, plus d'une affirmation apparemment péremptoire ne représente, en fait, qu'une des hypothèses les plus plausibles sur tel ou tel point encore controversé.

## Témoignages

*El djoû qu'on m'a dit qui l'walon, c'è-st-ène langue, vu qu' dji l' pârleu ossi bèn, si nèn mieus, qui l' francès, dj' é d'meurè paf... èt bilingue.*

Pierre FAULX  
(dialecte de Jumet-Roux).

*Sins l' âme d' èl Walonîye,  
Qui tchante èt s' èspanit dins lès bias mots ploukîs  
Qui f'zont r'glati no vîye,  
D'zez-mè l' pou d' boum, 'm Brabant, vos vîrous-dju  
voltî ?*

Marie-Louise LEDRUT-CHOIZER  
(dialecte de Nivelles).

*C' n' èst qu' a travayant deûr quu put-ète dju vêrans  
Pa t't-avô voye èt tchamps, côsè pa nos-afants,  
Nosse patwas ardènè, si bê quand dju l' cosans,  
Su r'leuvè p'tit a p'tit, mès toudi biè vicant.*

Jules MADAM  
(dialecte de Neufchâteau).

*Dj' èplôye po djâzer  
Et minme po tûzer  
Deûs lingadjes apris d' djônèsse.*

Nicolas DEFRECHEUX  
(dialecte liégeois).



Nicolas DEFRECHEUX : Dj'èplôye po djâzer.

*In Waléon  
Qui n' parle po s' parlache  
I d'vréot muchant s'visache  
Pèrte s' néon*

Géo LIBBRECHT  
(dialecte de Tournai).

Théophile BOVY : Li tchant dès Walons.



### En guise de préambule : problème de qualification

Le wallon est-il un patois, un dialecte, une langue (régionale ou minoritaire) ?

Problème sans importance, dira-t-on. Vraiment ?

Dès l'instant où on a affaire à un code linguistique fonctionnant comme instrument de communication, tout parler, même régional, est une langue, quelle que soit son extension géographique.

Pourtant, le choix de la dénomination n'est pas toujours innocent et il est parfois dicté par des considérations sociales ou idéologiques. La qualification varie alors selon que le parler est exalté ou honni. Cependant, même dans le monde des linguistes, peu enclin aux jugements de valeur, la terminologie est souvent hésitante.

C'est ainsi qu'une de nos plus savantes sociétés wallonnes s'appelle *Société de langue et de littérature wallonnes*.

Mais elle publie un périodique intitulé *Les dialectes de Wallonie* (noter le pluriel : nous y reviendrons).

Et il ne manque pas de dialectologues qui désignent le wallon comme un patois.

Si l'on considère, d'autre part, que le dialecte résulte de la « différenciation dans l'espace d'une langue commune... dans une phase antérieure » (W. Bal), le français, comme nous le verrons, est primitivement un dialecte au même titre que le wallon. Et l'on entend même certains occitans contester la suprématie du *patois parisien* (sic).

*Dans les lignes qui suivent, nous parlerons du wallon comme d'un dialecte, sans attacher au mot aucune connotation appréciative.*

### Le wallon existe-t-il ?

A cette étrange question une réponse inattendue. Eh bien ! non, le wallon n'existe pas.

Mais il faut s'entendre. Nous voulons dire qu'il n'existe pas un parler wallon uniforme et commun (une « koinè »).

Prenons la ritournelle du *Tchant dès Walons*, dû au Liégeois Théophile Bovy :

*Vola poqwè qu'on-z-èst fir d'èsse Walon.*

Écoutons-en quelques autres versions locales.

Namur : *Vola poqwè qu'on-z-èst fiér d'yèsse Walon.*

Charleroi : *Et v'la pouqwè ç' qu'on-z-èst fiér d'èsse Walon*

Nivelle : *Et v'la pouqwè ç' qu'on-z-èst fiér d'yèsse Walon.*

Libramont : *Et v'la pouqwè ç' qui dj'sans fièrs d'èsse Walons.*

Et, pour la bonne bouche, celle de Villers-la-Loue (canton de Virton) :

*Vèla pouqua dj'atans fièrs d'ète... Gau-mais.*

Et l'on pourrait multiplier les témoignages de pareilles variations.

## Wallon, Wallonie : des termes ambigus

C'est donc par pure commodité que, *dans l'usage courant*, on utilise le mot « wallon » pour couvrir l'ensemble des dialectes romans autres que le français parlés en Belgique et que, par corollaire, on appelle Wallonie l'aire géographique de ces dialectes.

Mais, aussitôt, les dialectologues apportent à cette notion une double restriction. Ils excluent du domaine wallon l'ouest du Hainaut, qui relève du picard, et le sud du Luxembourg, qui ressortit au lorrain. Et pour être complet, ajoutons qu'ils en écartent aussi quelques villages des cantons de Bouillon et de Gedinne, où se parle le champenois.

C'est dans ce sens réduit que le terme « wallon » sera employé ci-après.

### Les limites géographiques du wallon

Au nord, la frontière linguistique, figée administrativement et politiquement depuis 1962, sépare l'espace wallon de l'espace néerlandais avec ses dialectes (flamand proprement dit, brabançon méridional, limbourgeois, sans parler du trop fameux fouronnais).

A l'est, l'espace wallon confine à celui de l'allemand central. Plus précisément, dans la province de Liège, il est limitrophe du canton d'Eupen, où se parle un idiome bas-francique plus ou moins germanisé, et du canton de Saint-Vith, où se parle le moyen francique mosellan.

Dans la province de Luxembourg, il laisse la région d'Arlon (Arelerland) au même francique mosellan.

Au sud, dans cette même province de Luxembourg, la Gaume (en gros, le sud de la Semois) relève du dialecte lorrain, sans oublier le lambeau de champenois signalé plus haut, qui empiète aussi légèrement sur la province de Namur. En revanche, dans cette dernière, le wallon déborde en France (la « botte » de Givet).

Enfin, dans le Brabant et le Hainaut, la ligne de démarcation entre le wallon et le picard court du nord au sud, approximativement de Tubize à Montignies-Saint-Christophe, puis à Rièzes (frontière française). Nous allons négliger quelques enclaves qui ne figurent pas sur notre carte, et pour cause : elles se situent aux Etats-Unis, dans le Wisconsin, où des Wallons émigrés se sont installés en 1853.

### Une première segmentation

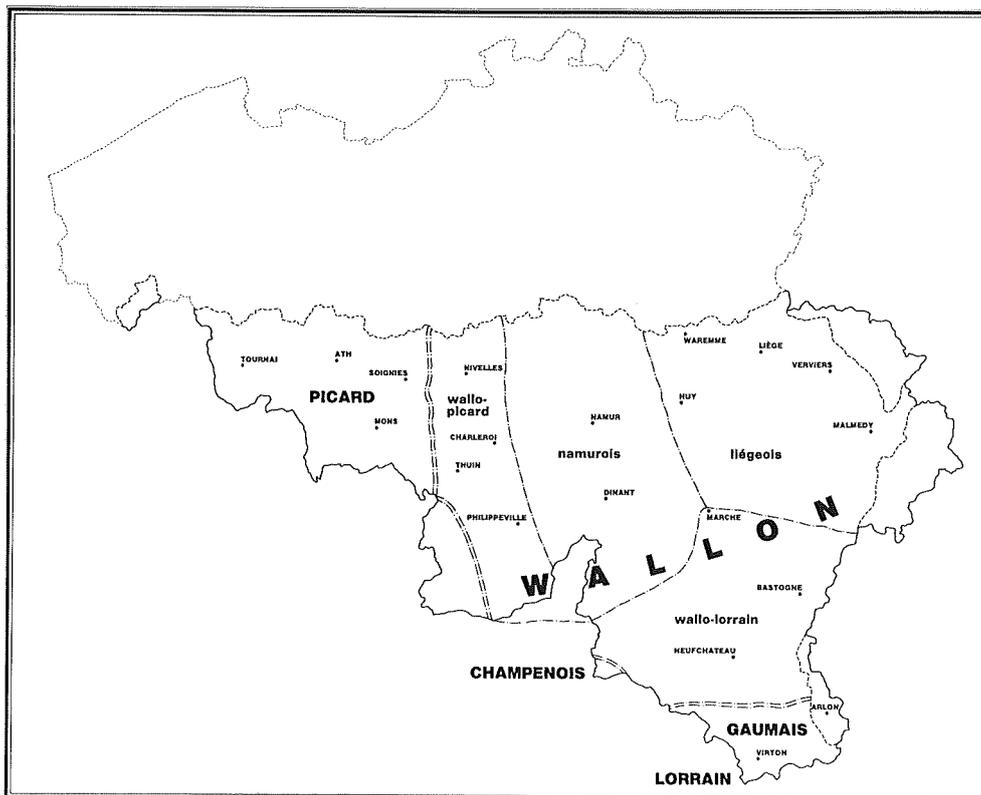
La longue série des variations dialectales dans l'espace wallon donne souvent au profane l'impression d'une bigarrure inextricable. Mais, les dialectologues y découvrent des faisceaux de traits phonétiques et lexicaux (isoglosses) qui leur permettent de les structurer en quatre sous-dialectes :

- 1° dans l'est du Brabant et de la province de Namur, le namurois, qui, de plus, déborde dans le couloir français de Givet ;
- 2° dans l'ouest du Brabant, le reste de la province de Namur et l'est du Hainaut, le wallo-picard ;
- 3° dans la province de Liège et le nord du Luxembourg, le liégeois ;
- 4° dans le reste du Luxembourg, le wallo-lorrain.

### De nouvelles subdivisions

A l'intérieur même de ces sous-dialectes, il est possible d'isoler des groupes encore plus particularisés. Ainsi, pour s'en tenir au liégeois, on distingue :

- 1° le liégeois de Liège ;
- 2° le hesbignonn ;
- 3° le verviétois-hervien ;
- 4° l'ardennais ;
- 5° le condruzien.



## Des zones linguistiques homogènes ?

Les zones ainsi décrites n'ont pas toujours le caractère homogène que pourrait suggérer la netteté linéaire des limites dessinées sur les cartes. Il peut arriver que, le long de leur frontière commune, des parlers voisins s'interpénètrent. C'est ce phénomène que traduisent les appellations wallo-picard et wallon-lorrain.

Enfin, et nous revenons ainsi à notre première constatation, on sait que des variations s'observent de ville à ville, de village à village.

## Niveaux et registres

Comme toute langue vivante, le wallon ne présente pas seulement des variétés géographiques. Nous n'insisterons pas sur la spécificité de l'écriture littéraire, où la recherche de l'effet esthétique amène à bousculer plus ou moins les normes. Considérons donc la langue dans sa fonction naturelle et essentielle, la communication d'un message. Nous verrons plus loin les raisons qui peuvent dicter le choix du dialecte de préférence au français. Comme le français, le wallon comporte des niveaux et surtout des registres de langues.

1. Entendons par niveau le degré de compétence atteint par le sujet parlant. Une connaissance approfondie incitera, par exemple, à rejeter celui de deux homonymes qui apparaît comme un calque du français au bénéfice de l'autre, plus authentiquement wallon. Le niveau peut dépendre de l'âge, de la culture, du statut social, de la profession. C'est ainsi qu'il existe des vocabulaires enfantin, populaire, technique, rural, argotique, etc.
2. Le registre dépend de la situation où le message est émis, compte tenu de l'émotion, de l'effet recherché, de la condition du destinataire. Cela va du vulgaire au précieux, en passant par le familier, l'amical, le distingué. Faut-il rappeler, par exemple, les connotations qui s'attachent au tutoiement et au vouvoiement ?

## Archaïsmes et néologismes

Enfin, la langue évolue au fil du temps. Cette évolution ne paraît pas considérable, si l'on se reporte aux plus anciens textes conservés, qui remontent au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, des dictionnaires comme ceux de Jean Haust, pour le liégeois, signalent en grand nombre aussi bien des archaïsmes que des néologismes.

Il n'y a là rien de surprenant et de multiples facteurs peuvent jouer dans le sens de cette évolution. D'une part, des mots disparaissent de l'usage courant avec les réalités qu'ils désignent, tandis que, pour signifier des réalités nouvelles, de nouveaux termes s'imposent. De nombreux emprunts ont été faits au français, surtout à partir du moment où celui-ci est devenu langue dominante dans la pratique de notre bilinguisme. Mais le wallon a fait aussi, de tout temps et jusqu'à nos jours, de nombreux emprunts aux idiomes germaniques, surtout à ceux des territoires limitrophes.

## Mais quel est donc le « bon » wallon, le « beau » wallon ?

Une question que les dialectologues jugeront saugrenue, mais qui vient tout naturellement à l'esprit du locuteur profane. Nous lui répondons sans hésiter : « Le bon wallon, le beau wallon, c'est celui de votre terroir, quel qu'il soit, pourvu qu'en le parlant ou en l'écrivant, vous en respectiez le génie et la pureté, en vous gardant aussi bien des archaïsmes prétentieux que des néologismes inutiles. »

## Le wallon est-il grossier ?

La grossièreté du wallon : encore une idée reçue dans certains milieux, où on l'oppose, au moins implicitement, à la distinction du français.

De toute évidence, ce jugement est lié au préjugé socio-culturel qui fait du dialecte le langage du bas peuple.

Touchant la distinction du français, il serait facile, et d'ailleurs tout aussi injuste, de répliquer en dressant, d'après le *Petit Robert*, la liste impressionnante des termes que les rédacteurs qualifient eux-mêmes de « maisonnants » ou d'« incongrus », mais qu'ils se sont fait un devoir de reprendre pour « combler les lacunes les plus criantes de l'éducation officielle » (p. xviii)

L'écrivain namurois Joseph Calozet a fort bien remis les choses au point dans cette belle formule lapidaire : « *I gn'a pont d' grossîr lingadje, i gn'a qu' dès grossîrès djins* ».



Joseph CALOZET  
Académicien-Président des Rêlîs  
namurwès.

# Petite histoire linguistique de la Belgique romane

*Le wallon, c'est le latin venu à pied du fond des âges.*

Julos BEAUCARNE.

## Les origines

En fait, la préhistoire et l'histoire du wallon sont liées à celle des autres dialectes gallo-romans et singulièrement du plus prestigieux d'entre eux, le français. L'aventure débute au 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, en Gaule.

Le sud-est est déjà province romaine depuis 116. La population parle une langue celtique, le gaulois, qui comportait sans doute plusieurs dialectes. Après les campagnes militaires de César, commence la romanisation du territoire. La romanisation linguistique ne se fera que lentement et le latin ne triomphera complètement que vers le 4<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le gaulois est ainsi réduit à l'état de substrat, dont quelques traces sont encore perceptibles. A noter, d'ailleurs, que le latin dont il s'agit est le latin vulgaire, c'est-à-dire le latin parlé par le peuple, notablement différent du latin classique des œuvres littéraires. Et ce latin vulgaire va subir au fil du temps toute une série de mutations.

D'autre part, dès le 3<sup>e</sup> siècle, les Francs envahissent la Gaule par vagues successives et, vers 450, ils sont maîtres de nos régions. Un demi-siècle plus tard, ils atteignent la Marne et la Seine. Il en est résulté, dans la langue, des apports germaniques plus ou moins importants selon la profondeur de la pénétration, sans que, néanmoins, en soit altéré le caractère fondamentalement latin. Cette nouvelle couche linguistique constitue un superstrat.

Mais les structures proprement latines vont se délabrer de plus en plus, au point que, vers le milieu du 8<sup>e</sup> siècle, on peut dire que se parle une langue nouvelle, le gallo-roman, ou, plus simplement, le roman.

## Naissances des dialectes

Reprenons les trois composantes de ce gallo-roman. Le substrat gaulois était sans doute déjà différencié selon les tribus. Le fond latin ne devait pas être partout aussi dense, lié qu'il était à la force plus ou moins grande de la romanisation. Enfin, l'implantation germanique ne s'était pas marquée partout aussi profondément. Ainsi s'explique, du moins en partie, que le gallo-roman présente très tôt de nombreuses

variantes régionales, autrement dit des dialectes, dont on verra la répartition géographique sur la carte telle qu'on peut l'établir aujourd'hui

Sur cette carte, on suivra d'abord les traits gras, qui cernent trois grands domaines :

1° au nord, celui de langue d'oïl ;

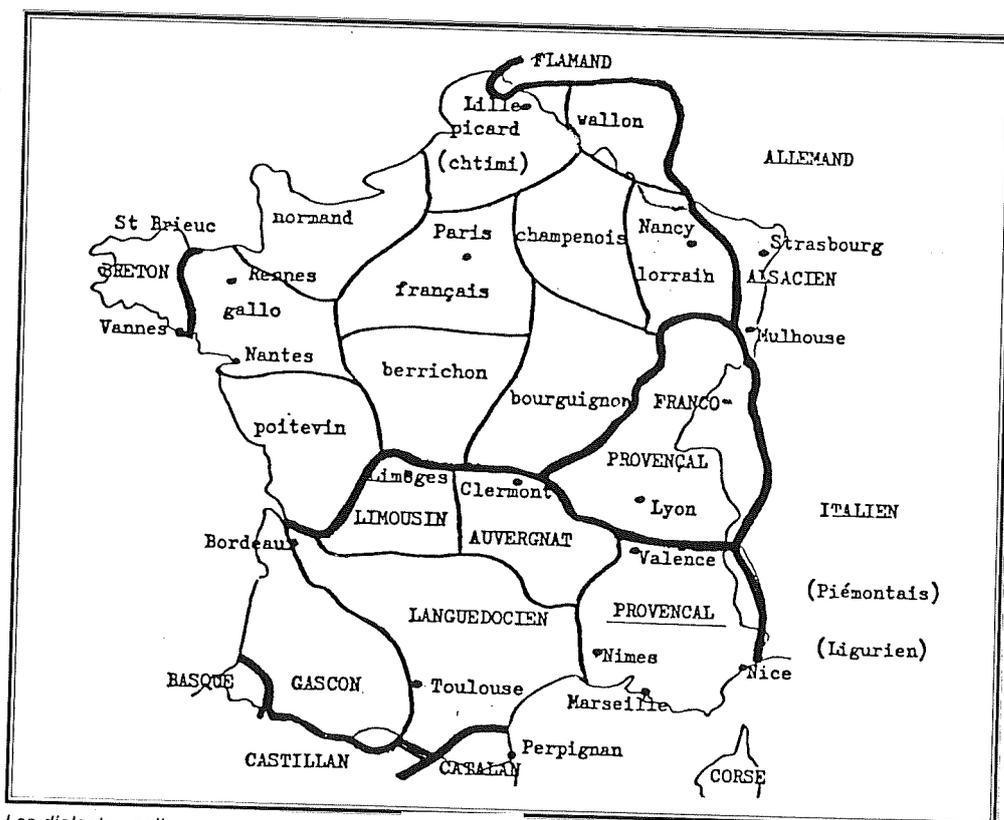
2° au sud, celui de langue d'oc ;

3° au centre, celui du franco-provençal.

C'est donc en domaine d'oïl que se situe notre future Wallonie avec ses quatre dialectes déjà cités, le picard, le wallon, le lorrain et le champenois.

On aimerait trouver une date de naissance précise sur la fiche d'identité du wallon (1). Mais, tout ce que l'on peut dire, avec prudence, c'est que certains traits propres au wallon apparaissent dès avant 800. En tout cas, il est nettement différencié au début du 13<sup>e</sup> siècle. Mieux encore : à la même époque, les sous-dialectes sont déjà individualisés, et notamment le liégeois.

(1) Notons que le mot « wallon », au sens strict de dialecte, apparaît pour la première fois en 1564, dans l'état actuel de nos connaissances.



Les dialectes gallo-romans.

## Développement d'un bilinguisme franco-wallon

Un autre dialecte d'oïl était promis à un destin éclatant, celui de l'Isle-de-France, le francien, ancêtre du vieux français, donc aussi du moyen français et du français moderne.

Son expansion est liée à des circonstances politiques bien connues : la naissance et le développement du royaume de France. Mais son rayonnement devait dépasser les frontières de ce royaume. C'est ainsi que, chez nous, il est introduit de façon certaine au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, d'une part sous la forme d'œuvres littéraires moralisantes, d'autre part dans des documents administratifs. Les plus anciens de ces documents datent de 1194 (Chièvres), 1222 (Mons), 1223 (Liège), 1240 (Namur). La langue de ces documents, baptisée *scripta*, est, en fait, du français légèrement teinté de dialectismes.

C'est ainsi que s'ébauche une situation de bilinguisme français-wallon. Mais qu'en est-il de son développement dans la pratique de la vie quotidienne ?

On peut admettre que les classes cultivées et les gens de qualité ont acquis assez tôt une connaissance du français, tandis que le peuple des villes, tout illettré qu'il était, a sûrement fini par le comprendre.

On attribue parfois une influence déterminante pour l'expansion du français à l'ordonnance de Villers-Cotterets, promulguée en 1539 par François I<sup>er</sup>. De fait, en son article 111, cette ordonnance prescrit que les actes de justice soient « prononcés, enregistrés et délivrés en langage maternel français et non autrement ». Elle condamnait donc aussi bien le dialecte que le latin. Mais, à supposer qu'elle eût été applicable au pays de Liège, elle n'aurait probablement fait que légaliser une situation existant depuis longtemps.

## Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles

Notre bilinguisme français-wallon atteint désormais son point d'équilibre et de convivialité.

Pour ces trois siècles, il suffira de retenir deux faits importants :

1. La date de 1600 marque approximativement la fin de l'ancien wallon.
2. C'est aussi le moment où notre dialecte commence à s'écrire, tant bien que mal, et où l'on assiste aux premiers balbutiements de la littérature wallonne.

Une littérature d'abord fort modeste : ce sont des noëls, souvent adaptés du français, des pasquinades, des pièces de circonstance, dont les auteurs, quand ils sont connus, appartiennent au monde intellectuel.

Il faudra attendre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, exactement les années 1757 et 1758, pour voir naître des œuvres d'une autre qualité : quatre opéras-comiques, réunis sous le titre général de *Le théâtre liégeois*, dont le plus fameux est *Li voyède di Tchôfontinne*. Le texte est dû à la collaboration de quatre auteurs : Simon de Harlez, Jacques-Joseph Fabry, Pierre-Grégoire de Vivario, Pierre-Robert de Cartier de Marcienne. La littérature wallonne échappe à notre propos. Mais nous avons tenu à donner ces quelques détails parce qu'ils permettent une constatation importante, la vitalité du dialecte dans la noblesse et la haute bourgeoisie, au cours de ces deux siècles, même s'il n'est que matière à divertissements.

## Les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des wallonisants commencent à pousser des cris d'alarme en constatant le recul du dialecte, sous la poussée du français. Les progrès de ce dernier sont dus à différents facteurs : le développement de l'instruction, l'influence grandissante des médias, les exigences administratives, la mobilité croissante des populations qui fait éclater les communautés villageoises et paroissiales, mais également l'action concertée de certains mouvements anti-dialectaux, qui se manifestent aussi bien en France que chez nous. Les tenants de ces mouvements s'évertuent — et souvent réussissent — à honnir le wallon, réputé vulgaire, quand ce n'est pas politiquement dangereux. C'est ainsi qu'on en vient à punir, dans les écoles, les enfants qui osent parler « patois ».

Notons, en passant, un curieux paradoxe. C'est justement au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où le déclin de la pratique dialectale éveille les premières inquiétudes, que commence, pour la littérature wallonne, une ère d'efflorescence assez extraordinaire.

Toujours est-il que l'équilibre de notre bilinguisme va se déstabiliser progressivement jusqu'à ce que se fixe une nouvelle hiérarchie de ses deux composants. Le dialecte cesse alors d'être la langue maternelle des Wallons et le français devient la langue dominante. Ou, du moins, un certain français, comme nous le verrons. Mais cette mutation n'a pas empêché notre bilinguisme naturel de rester vivace jusqu'à nos jours, même chez ceux qui pensent y échapper. Son fonctionnement appelle maintenant quelques considérations supplémentaires.

*Je t'avertis de ne faire conscience de remettre en usage les antiques vocables, et principalement ceux du langage wallon et picard, lequel nous reste par tant de siècles l'exemple naïf de la langue française, j'entends de celle qui eut cours après que la latine n'eut plus d'usage en nostre Gaule...*

Pierre de RONSARD.

Jules DESTRÉE  
Ardent défenseur de la Wallonie.



## Fonctionnement et implications du bilinguisme français-wallon

*Le dialecte et la langue française sont deux phénomènes qui, réunis, constituent l'ensemble de notre culture et de notre originalité.*

Maurice DELBOUILLE.

En l'absence de statistiques suffisamment étendues, il est naturellement difficile d'évaluer les rapports de force entre les deux langues.

Rappelons les seules constatations que nous avons pu faire dans les pages précédentes.

En face du dialecte géographiquement diversifié, c'est le français qui s'est imposé comme grande langue de communication. Il est devenu la langue maternelle en lieu et place du wallon, passé au rang de langue secondaire, mais néanmoins toujours bien vivant. Mais, voyons les choses d'un peu plus près. Ce statut linguistique n'est pas uniformément structuré partout et toujours.

C'est ainsi que le wallon semble rester en position assez forte dans les milieux ruraux et ouvriers, avec cette réserve que se trouvent parfois de meilleurs wallonisants chez les lettrés attentifs à éviter toute contamination entre les deux codes linguistiques. Il en résulte que la condition sociale du locuteur et de l'interlocuteur est déterminante dans le choix du code.

Mais surtout il faut insister sur la valeur spécifique du wallon pour l'expression de l'affectivité. On a dit de lui qu'il était « la parole de nos intimités profondes ». Citons ici le regretté Maurice Piron : « C'est un fait qu'on plaisante, qu'on rit et qu'on fraternise... qu'on jure et qu'on se fâche en wallon. » Cette spécificité se trahit de façon frappante lorsque, à l'intérieur d'un énoncé français vient brusquement s'insérer un mot ou une expression dialectale. Les spécialistes parlent alors de diglossie plutôt que de bilinguisme. On observera encore un phénomène propre à toute situation de bilinguisme, la contamination réciproque des deux langues, sans qu'il faille donner à ce terme de « contamination » un sens péjoratif. Au cours des siècles, le dialecte a fait de larges emprunts au français. D'autre part, le français absorbait des traits phonétiques, des mots, des tours dialectaux, sans parler de ce qu'on appelle, assez vaguement, l'accent. Notre français a pris ainsi l'aspect d'un parler régional nettement distinct du parler central ou parisien standardisé.

Ces wallonismes de notre français régional, longtemps réputés fautifs, ont été pourchassés par des grammairiens soucieux de l'épurer.

Mais, en y regardant de près, on s'est aperçu qu'ils n'étaient pas tous de mauvais aloi. D'autre part, la notion même de faute a été contestée et l'on a revendiqué pour le langage, comme pour d'autres réalités vécues, le droit à la différence. Sans aller aussi loin, à ceux qui prennent prétexte de cette contamination pour guerroyer contre le wallon on fera remarquer d'abord que la disparition du wallon laisserait de toute façon subsister dans le français un important substrat dialectal, ensuite qu'une meilleure connaissance du dialecte rendrait au contraire le locuteur plus conscient des modes d'expression propres à chaque code linguistique.

*Les enfants et « Li walon è scole ».*



*Jean-Pierre Clovin, Jacques Lefebvre, Bruno Picard : une nouvelle génération de chanteurs wallons.*



# Et demain ?

Voici plus d'un siècle qu'on dit le wallon moribond. Et pourtant il est encore bien vivant, même s'il a perdu un peu de sa verdeur.

Mais pour combien de temps ?

Les plus pessimistes continuent à croire sa disparition inéluctable. Dans cette perspective, les uns, non sans raison, s'empressent d'archiver. D'autres se consolent en songeant qu'il laissera du moins aux générations futures l'héritage impérissable de sa littérature. Mais que serait un poème sans lecteurs, une comédie sans auditeurs capables de les comprendre ? Tout au plus des pièces de musée réservées aux commentaires de rares érudits.

Restent les Wallons qui gardent chevillées au cœur la foi et l'espérance et qui se font un point d'honneur de promouvoir leur langue à l'école, à l'église, dans les centres culturels, au théâtre, dans les familles, bref dans la vie. Et cela, non point seulement par un attachement nostalgique au passé, mais aussi avec la conviction de mettre ainsi en valeur un mode d'expression adapté aux réalités contemporaines, aussi bien universelles que régionales. Mieux encore, avec le souci de préparer la Wallonie à son intégration dans cette Europe des cultures dialectales vers quoi tendent de bons esprits.

Il y a là des exemples à méditer. Le destin du wallon en dépend et ce destin, c'est à nous qu'il appartient de le forger.

*La mobilisation efficace des sentiments envers la langue pour enrayer un procès de substitution de langue, a déterminé une situation de bilinguisme à long terme dans laquelle chaque langue remplit d'ordinaire une fonction spécifique. C'est pourquoi bien des prophéties sur la mort imminente d'une langue se sont révélées fausses.*

Uriel WEINREICH.



## Orientation bibliographique

- BAL, Willy. — Avant-propos à *Dialectologie en Wallonie*. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 7, Louvain, 1981, pp. 1-11.
- DELBUILLE, Maurice. — Romanité d'oïl. Les origines, la langue, les plus anciens textes. Dans *La Wallonie. Le pays et les hommes*. T. 1<sup>er</sup>, Bruxelles, 1977, pp. 99-107.
- GUIRAUD, Pierre. — *Patois et dialecte français*. Collection « Que sais-je ? », n° 1285, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1978.
- GUIRAUD, Pierre. — *L'ancien français*. Collection « Que sais-je ? », n° 1056, 6<sup>e</sup> éd., Paris, 1980.
- HERMAN, Joseph. — *Le latin vulgaire*. Collection « Que sais-je ? », n° 1217, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1975.
- LEGROS, Elisée. — *Le nord de la Gaule romane*. Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, XVI, 1942, pp. 161-218.
- LEGROS, Elisée. — *La frontière des dialectes romans en Belgique*. Liège, 1948.
- LEMPEREUR, Françoise. — *Les Wallons d'Amérique du Nord*. Gembloux, 1976.
- PIRON, Maurice. — *Aspect et profils de la culture romane en Belgique*. Liège, 1978.
- REMACLE, Louis. — La géographie dialectale de la Belgique romane. Dans *Les dialectes de France au Moyen Âge et Aujourd'hui*. Paris, 1972, pp. 311-335.
- REMACLE, Louis. — *Le problème de l'ancien wallon*. Liège, 1948.
- REMOUCHAMPS, Joseph-Maurice. — *Carte systématique de la Wallonie*. Bruxelles, 1935.

Avec l'aide du Ministère de la Communauté française, de la Province de Liège, service des Affaires culturelles, et de la Ville de Liège.

Edition du Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole — Chèrvicé di r'cwèrédje èt d'informâcion so l'walon po l's-éfants — CRIWE a.s.b.l.,

Graphisme et impression réalisés par les Cours communaux d'Arts graphiques.

Ed. resp. Paul LEFIN.

Dénôat légal : D/1988/3380/02